2 M. Schneuwly, archiviste

DOUZIEME ANNÉE — N° 34 | En avant la Grue! | SAMEDI 29 AVRIL 1893

LA GRUYÈRE

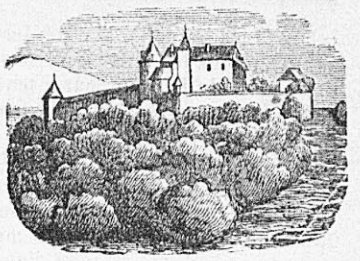

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois. » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

Bulle, le 28 avril 1893.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Exposition nationale suisse, Genève, 1896. — Le comité de cette exposition adresse la circulaire suivante aux autorités fédérales et cantonales et aux sociétés et corporations :

Genève, avril 1893.

Messieurs et chers confédérés,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'exposition nationale suisse à Genève, en 1896, est entrée dans sa période de préparation, à la suite des encouragements très vifs qui nous ont été donnés de toutes parts.

L'idée d'organiser avant la fin du siècle une exposition nationale suisse, semblable à celle si bien conduite en 1893 par nos confédérés de Zurich, a surgi de divers côtés et s'est manifestée à plusieurs reprises dans ces derniers temps.

Il importe, en effet, qu'en présence des tendances protectionnistes actuelles, la Suisse fasse tous ses efforts pour se procurer, par elle-même, les produits manufacturés dont elle a besoin.

Une exposition nationale offre dans ce but un vaste champ d'études ; ces études ne peuvent être entreprises que par le concours de toutes les forces vives du pays, et par la comparaison loyale des moyens de production.

En outre, depuis 1883, l'élaboration de la loi fédérale sur les brevets d'invention a créé un puissant élément de sécurité pour l'industrie. Nous croyons que cette mesure de justice est de nature à encourager les producteurs à prendre part à la joute nationale qui aura lieu pour la seconde fois dans notre pays.

Au point de vue patriotique, nous osons espérer, d'une manifestation de ce genre, un rapprochement plus intime entre les travailleurs des différentes régions de la Suisse et le développement des relations commerciales entre les cantons et les confédérés. Du reste, la tendance à organiser des expositions s'accentue partout, c'est la preuve de leur influence comme de leur utilité. Dans les circonstances actuelles, il est plus que jamais utile de montrer aux différentes nations ce dont nous sommes capables et de lever, plus énergiquement encore que par le passé, le drapeau de notre production nationale.

Par une exposition suisse à Genève, messieurs et chers confédérés, nous atteindrons ces différents buts.

Les avantages de la situation géographique de notre canton nous autorisent à compter sur un nombre très grand de visiteurs et les résultats d'une entreprise pareille dans notre ville peuvent être considérables pour les industriels de la Suisse entière.

Genève, très fréquentée par les étrangers, dotée de forces motrices considérables, centre important de production et de consommation, est toute désignée pour attirer, d'un côté, les producteurs, de l'autre, les consommateurs dont la commune présence est une des conditions essentielles de la réussite d'une exposition.

Au moment où viennent de s'accomplir des changements importants dans notre régime économique, il est d'un intérêt général de faire connaître et d'implanter chez nous, plus que cela n'a été le cas jusqu'à ce jour, les produits de l'industrie suisse.

Toutes ces considérations ont été bien accueillies par l'assemblée générale de nos autorités fédérales et cantonales, des délégués des beaux-arts, de l'industrie et de l'agriculture, réunis à Berne le 21 décembre dernier, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Deucher. C'est avec enthousiasme, nous pouvons le dire, que cette assemblée a voté le principe d'une exposition nationale suisse en 1896.

M. le conseiller fédéral Deucher a bien voulu accepter la présidence d'honneur de l'exposition et celle de la commission nationale. Un comité provisoire a été nommé à Genève pour mener à bien cette grande œuvre patriotique. Il compte sur votre collaboratioon et sur votre appui moral et matériel.

Sans cet appui, nous ne pourrions assurer le succès de cette entreprise grandiose dont nous désirons ardemment voir l'accomplissement pour la prospérité et pour l'honneur de notre chère patrie.

Nous faisons donc aujourd'hui un pressant appel à la bonne volonté, au dévouement de tous, et nous espérons recevoir de vous, dans le plus bref délai possible, un avis favorable.

Nous ajoutons qu'il sera procédé à la constitution d'une commission nationale de l'exposition et vous prions de bien vouloir nous désigner, dès à présent, les noms des personnes que vous désirez voir soumis au choix du Département fédéral de l'industrie et de l'agriculture, pour en faire partie. Les invitations et la liste des tractanda seront adressées ultérieurement aux délégués.

Nous saisissons cette occasion pour vous renouveler, messieurs et chers confédérés, l'assurance de nos sentiments patriotiques et dévoués.

Au nom du comité :

Le Président : J.-E. Dufour. — *Le Secrétaire* : Bécherat-Gaillard.

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a alloué un subside de 3000 fr. à l'exposition pédagogique qui doit avoir lieu à Zurich au mois de juin.

— Le Conseil fédéral a alloué une subvention de 3000 fr. au comité d'organisation du congrès des instituteurs qui aura lieu à Zurich les 19 et 20 juin.

— Le Conseil fédéral a également alloué un don d'honneur de 500 fr. à l'exposition internationale de chiens qui aura lieu à Zurich du 11 au 14 mai.

— Le Conseil fédéral a fixé à 1 fr. 80 le prix de la ration de fourrage à bonifier pour 1893.

Prédiction du temps. — Le temps sec et chaud de ces deux mois justifierait les calculs du célèbre astronome allemand Klinkerfues, qui, par ses recherches scientifiques, a établi que nous entrions dans une période chaude et sèche qui durera 18 ans, et dont l'année 1893 est la première. Cette période correspondrait à la « Goldene Mondzahl ».

Zurich. — La maison de correction de Kappel a été complètement détruite par un incendie que l'on attribue à la malveillance.

Berne. — Un grand incendie de forêt a éclaté lundi après midi dans les bois des environs de Son-

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 115

PETITE MÈRE

PAR

ÉMILE RICHEBOURG

— Je n'avais aucune crainte, mais voilà de bonnes paroles que j'avais besoin d'entendre.

— Je lui dois de la reconnaissance à cette jeune fille qui a délivré mon cher enfant d'une douleur qui menaçait sa santé et même sa vie. Mais ne parlons plus d'elle, puisque c'est seulement demain que tu dois ouvrir entièrement ton cœur à ta petite mère. Voyons, as-tu autre chose à m'apprendre ? Tout s'est-il bien passé à l'hôtel en mon absence ?

— Tu n'auras, je crois, aucun reproche à faire.

— Tant mieux, car tu sais que je ne suis pas grondeuse.

— Tu es même trop bonne.

— La bonté, Henri, on n'en a jamais assez.

— Ce matin, une dame est venue pour te voir.

— Ah !

— Elle avait, paraît-il, absolument besoin de te parler, et elle a paru vivement contrariée en apprenant que tu n'étais pas à Paris. Mais on s'est empressé de lui dire que tu revenais le soir même de Normandie.

— « Dans ce cas, a-t-elle répondu, ce n'est plus qu'un petit retard. »

Et elle s'est retirée en disant qu'elle reviendrait demain dans la matinée.

— C'était sans doute ma couturière ; je suis partie sans lui avoir payé ce que je lui dois, une somme assez forte, je veux dire assez importante pour elle. C'est un oubli regrettable, car cette brave femme a pu avoir besoin de son argent. Et il faut que cela soit, puisqu'elle est venue ce matin, évidemment pour me présenter sa facture.

— La dame qui désirait te voir ce matin n'est pas ta couturière.

— Ah ! Mais n'importe, Mme Bertin sera prévenue demain matin de mon retour à Paris et on lui dira de venir recevoir ce qui lui est dû. Revenons à la visiteuse ; a-t-elle laissé son nom ?

— Je ne sais pas si le concierge, à qui elle s'est adressée, le lui a demandé. Il croit l'avoir reconnue comme étant déjà venue une fois à l'hôtel. Cette personne serait, d'après ce qu'elle a dit, dame patronnesse d'une œuvre de bienfaisance à laquelle tu t'intéresses.

Mme Palmers sursauta. Et s'ils n'eussent pas été dans une demi-obscurité, l'expression du visage de la jeune femme aurait révélé à Henri l'émotion qu'elle venait d'éprouver.

Pensant à sa fille, deux grosses larmes roulèrent dans ses yeux et elle étouffa un soupir.

— Oui, dit-elle d'une voix dont le jeune homme remarqua l'altération, je connais cette dame ; elle s'occupe, en effet, d'une bonne œuvre à laquelle je me suis associée.

— Ne pourrai-je pas aussi y prendre part ?

— Peut-être, mon ami, peut-être, nous verrons.

Après un moment de silence, elle ajouta :

— Quand tu m'auras fait tes confidences, ta petite mère en aura peut-être aussi une à te faire.

— Je comprends, répondit Henri en la regardant avec tendresse, tu me parleras d'une ou de plusieurs familles de malheureux ; mais va, tu n'as rien à m'apprendre, je connais ta générosité, ton inépuisable charité ; je sais un peu le bien que tu fais autour de toi ; si bien que tu te sois cachée de moi, je n'ignore pas les fréquentes visites que tu as faites à des orphelinats de jeunes filles. Tu es riche, petite mère, tu peux donner... Oh ! oui, donne ! donne beaucoup. Il y a tant de malheureux !

— Oh ! mon ami, dit-elle tristement, il y en a, et parmi eux, souvent, ceux qu'on pourrait croire les plus heureux.

Elle resta pensive et ne dit plus rien. Du reste, un instant après, le coupé entra dans la cour de l'hôtel.

Henri accompagna sa belle-mère jusqu'à l'entrée de ses appartements et la quitta aussitôt après lui avoir souhaité une bonne nuit.

Quand elle fut dans sa chambre, Mme Palmers, n'ayant plus à se contenir, laissa couler ses larmes.

Mlle Fanny Poireau ne devait la revoir que lorsqu'elle aurait quelque chose d'heureux à lui apprendre.

Et elle était venue le matin ! Evidemment qu'elle avait fait une découverte importante.

— Ah ! s'écria-t-elle, ma fille n'est pas morte ! je le sens, tout me le dit. Ah ! ma fille, ma fille ! Elle vit et Mlle Poireau sait où elle est. Mon Dieu, mon Dieu ! Et il faut que j'attende à demain... Il me semble que ces quelques heures vont être longues comme un siècle.

Ma fille, ma fille ! vais-je donc avoir réellement le bonheur de la revoir, de pouvoir l'aimer ? Ah ! c'est donc vrai qu'un bonheur n'arrive jamais sans un autre ! Ma fille, ma fille ! Mon Dieu, si elle m'est rendue, comme je vais l'aimer !

Elle était comme folle, la pauvre mère. Elle avait les mains jointes et les yeux tournés vers le ciel.

Elle resta un moment ainsi, adressant à Dieu une fervente prière. Puis, plus calme, elle reprit :

— Henri m'a souhaité une bonne nuit ; oh ! oui, elle sera bonne, malgré mon impatience. Cher Henri, il croit que je vais reposer, dormir. Dormir, est-ce que c'est possible, agitée comme je suis, avec toutes les pensées dont ma tête est lourde, avec l'espoir qui fait battre mon cœur ? Comme c'est doux, comme c'est bon d'espérer ! Dieu du ciel, Dieu juste et puissant, vous avez donc enfin pitié de moi ! Vous me rendez mon fils, vous me rendez ma fille !

On frappa à sa porte. C'était Mariette, sa femme de chambre.

ceboz (Jura bernois). Malgré les secours nombreux venus de tous les villages voisins, on n'a pu se rendre maître du feu que mardi matin.

Les dommages sont très considérables, car plusieurs hectares de bois de haute futaie sont consumés.

L'incendie est dû à l'imprudence d'un fumeur.

— M. K.-J. Wyss, imprimeur-éditeur bien connu, est décédé mardi soir; M. Simmen, de l'imprimerie Rieder & Simmen, est mort mercredi matin; tous deux frappés d'une attaque d'apoplexie.

Lucerne. — On vient de découvrir à Büron, district de Sursee, les traces d'un abominable crime. Une jeune fille de 21 ans, Maria Næf, avait péri dans un incendie. On croyait à un accident; mais, en faisant l'autopsie du cadavre, on a découvert qu'elle avait eu le crâne fracassé. L'incendie n'avait été allumé que pour cacher le crime. Un nommé Keller, soupçonné de ce forfait, vient d'être arrêté.

— Dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 heure, une grande maison a été incendiée à Sarmenstorf. Une femme est restée dans les flammes.

Soleure. — Lundi, à midi et demi, un grand incendie s'est déclaré au centre de Biezwyl, village comptant environ 450 habitants et situé non loin de Büren. L'eau manquant, vers 3 heures de l'après-midi, 35 maisons ont été détruites. Les pompiers ont dû se borner à préserver le mobilier. Le Conseil d'Etat a envoyé 1000 fr. pour les premiers secours.

Après avoir cherché la cause de l'incendie, on l'attribue à des enfants qui auraient mis le feu à de la paille auprès d'une maison, en jouant avec des allumettes. Le foyer de l'incendie n'a pas été circonscrit dans un seul quartier. Le feu sautait au contraire par bonds jusqu'à 1000 mètres d'un seul coup, et épargnant parfois des maisons sur son passage; de sorte que, par-ci par-là, une maison intacte se trouve au milieu des ruines. Dans le sauvetage, beaucoup de personnes ont souffert de brûlures; mais il n'y a pas de perte de vie à déplorer. Tout le gros bétail a été sauvé; quelques porcs seulement sont restés dans les flammes. Les dommages, mobilier compris, sont évalués à 250,000 fr. Le canton de Soleure est réassuré au *Phénix* pour les $^4/_5$.

Tessin. — La reine Victoria est arrivée à Bellinzone hier, à 9 heures, avec une suite de 36 personnes, dont le prince Guillaume de Battenberg. Un lunch a été servi dans quatorze corbeilles. La reine a payé un petit panier de fraises 40 fr. La gare était bien décorée. Dans la suite, on a remarqué des Ecossais et des Indiens en costume national. La reine porte son bonnet de veuve et est en noir. Le train est composé de 12 vagons. Il s'est rendu sans arrêt à Bâle.

Vaud. — L'aéronaute Spelterini, en ce moment à Paris, annonce qu'il a l'intention de se rendre à Vevey à la fin de mai pour faire quelques ascensions avec l'*Urania*, depuis la Grand'Place.

— Un incendie dont la cause est inconnue a consumé, dans la nuit de mardi à mercredi, le moulin, le logement et la grange appartenant à l'hoirie Pahud et à M. Ch. Penseyres, à Payerne. Le dommage est évalué à 20,000 fr.

— MM. Billwyler, directeur du bureau central de météorologie, à Zurich, Dufour, à Lausanne, et Buhrer, pharmacien, à Clarens, sont montés hier à Naye en vue d'étudier l'installation sur cette sommité d'une station météorologique.

— Un nommé André Caberlet, Savoyard, a été assassiné dans la nuit de mercredi à jeudi, sous Yvorne. La police est à la recherche de deux Italiens, accusés d'être les meurtriers.

Valais. — La fabrique de sucre l'*Helvetia*, à Monthey, peut livrer à la consommation, chaque jour, 20,000 kg. de sucre raffiné. Elle en fournit actuellement 8 à 10,000 kg.

La sucrerie peut transformer en sucre brut le produit de 4800 hectares et la raffinerie celui de 1500 hectares. Or, tant en Valais que dans le canton de Vaud, il n'y a que quatre cents hectares consacrés à la culture de la betterave. Il y a donc lieu de développer beaucoup cette culture, si l'on veut pouvoir fournir à la fabrique la matière première dont elle aurait besoin.

L'usine, avec son installation grandiose et son outillage perfectionné, représente un capital d'un million et demi de francs.

Comme la matière première — la betterave — ne lui est pas fournie en quantité suffisante pour pouvoir suffire à ses besoins, elle est obligée de faire venir d'Egypte du sucre brut qu'elle raffine après l'avoir mélangé avec le sucre suisse, et comme le sucre brut est frappé à l'entrée en Suisse de droits aussi forts que le sucre raffiné (20 fr. par 100 kg.), la société *Helvetia* demandera aux Chambres un abaissement de droits d'entrée sur le sucre brut, en attendant que l'agriculture suisse puisse lui fournir toute la betterave qu'il lui faut pour pouvoir marcher; elle recommande cette demande à la sollicitude de nos législateurs fédéraux.

— Dans la journée de vendredi 21 avril, un avocat de Sion, jeune marié, pris d'un accès de folie subit, a tiré plusieurs coups d'un fusil de chasse sur deux voisins, un homme et une femme, assis devant leur maison. L'homme a reçu une décharge de grenaille dans la figure, une dans le ventre et une troisième dans la jambe; son état est grave, mais pas désespéré. La femme, qui est près d'accoucher, a reçu une décharge dans la jambe, vers le genou. Elle a été en proie à de violentes crises nerveuses qui ont fait craindre un instant pour ses jours.

Le malheureux fou a été aussitôt arrêté par les gendarmes et conduit provisoirement en lieu sûr, en attendant qu'il soit dirigé sur une maison de santé. Quand on l'a arrêté, il s'est mis à rire à gorge déployée et n'a opposé aucune résistance.

Ce pénible événement a vivement impressionné la population de Sion.

Neuchâtel. — Un double assassinat a été commis dans la nuit de dimanche à lundi, aux Loges (Cernier). Deux femmes, l'une âgée de 50 ans, l'autre d'une quinzaine d'années, jeune pensionnaire allemande, en sont les victimes; ce n'est que le mardi qu'un voisin a pénétré dans la maison et a trouvé les corps des deux malheureuses. Surprises pendant la nuit, probablement, elles ont été frappées à coups de marteau. Le vol paraît avoir été le mobile du crime.

Genève. — Les journaux genevois déclarent, à propos de l'affaire du Petit-Perron, que l'enquête tendrait plutôt à démontrer qu'il n'y a pas eu crime, mais accident. Les indices relevés appuient cette dernière hypothèse. Néanmoins, l'affaire reste encore mystérieuse par plus d'un côté.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — A propos de la fantastique initiative de M. François Deloncle, le *Figaro* laisse entrevoir que ce dernier n'était qu'un agent de de Reinach :

« Les gens superstitieux crieront à une vengeance sidérale. Mais est-ce bien vengeance, n'est-ce pas pudeur qu'il faut croire?

» Nous ne verrons pas la lune à un mètre. La construction du grand télescope, qui devait être le clou de l'exposition de 1900, est décidément abandonnée.

» Le travail optique était cependant en bonne voie; déjà les énormes lentilles avaient été taillées dans le crown et le flint. Mais l'entreprise meurt faute d'argent. Elle avait pour principal bailleur de fonds M. Jacques de Reinach.

» Le Panama nous empêchant de voir la lune, c'était écrit! »

— Le *Journal* publie un article de Mme Juliette Adam sur le voyage de Guillaume II. La directrice de la *Nouvelle Revue* dit que la visite de M. Carnot en Suisse, allant porter à la Suisse l'assurance de la reprise des relations commerciales et économiques avec la République sœur, aurait un tout autre succès que la visite de Guillaume II.

— Dans la nuit de lundi à mardi, 25 avril, sur la route qui va de Chaumont (Haute-Marne) à l'Ecart-Buxereuilles, un crime affreux a été commis. Une femme Durand et sa fille, âgée de 4 ans, revenaient de la ville, rapportant un bidon de pétrole. Elles ont été violées et assassinées, puis le meurtrier a versé le bidon de pétrole sur ses victimes et y a mis le feu. M. Duraux, fils d'un employé de l'octroi, âgé de 33 ans, ayant entendu les cris de la malheureuse femme et de sa fille, se porta à leur secours; mais l'assassin le cribla littéralement de coup de couteau. M. Duraux est mort sans n'avoir pu donner aucune indication; mais on a trouvé dans sa main une touffe de cheveux qui pourra mettre la justice sur la trace de ou des assassins. Le cadavre de la femme Durand et celui de sa fille, à demi carbonisés, étaient horribles à voir.

Italie. — L'entrevue du baron de Marschall avec le pape a duré une demi-heure. Pendant l'entretien, il a été question de la rentrée des jésuites dans l'empire d'Allemagne, mais le Souverain-Pontife n'a reçu aucune réponse définitive.

M. Marschall n'a pu voir le cardinal Rampolla qui est malade.

On discute à perte de vue, ces jours, sur les résultats de la visite de Guillaume II au pape. Cette visite a été très longue, ce que la presse de Rome n'a pas manqué de constater avec une certaine mauvaise humeur. Les Romains ont accueilli très froidement l'empereur à sa sortie du Vatican. On prétend que l'empereur l'aurait avoué à son ami le comte Eulenbourg, ministre de sa maison, et lui aurait dit : « Mon cher Eulenbourg, si nous n'avons pas été sif- » flés aujourd'hui, c'est un pur miracle. » Ce qui

---

— Je viens demander à madame si elle a besoin de moi.

— Non, Mariette, merci.

— Alors je vais retirer des malles les robes et la lingerie de madame.

— Rien ne presse, Mariette. Demain vous vous occuperez de mes robes, de mes chiffons; du reste, vous êtes fatiguée et avez besoin de vous reposer.

Mariette, une dame doit venir me voir demain dans la matinée; vous ne la ferez pas attendre, et, sans qu'elle se fasse annoncer, vous l'introduirez dans le petit salon.

— Bien, madame.

— Demain matin, il faudra que quelqu'un aille chez ma couturière pour lui dire de venir toucher ce que je lui dois dans la journée.

— Ce sera fait, madame.

— C'est bien, vous pouvez me laisser.

Mme Palmers s'absorba dans le recueillement de ses pensées.

Il était plus de minuit lorsqu'elle se décida à se mettre au lit. Dans l'état d'agitation où elle se trouvait, elle pensait ne pas pouvoir dormir; cependant ses yeux ne tardèrent pas à se fermer et elle s'endormit d'un doux et profond sommeil.

Il était sept heures quand elle se réveilla. Elle se leva aussitôt, s'enveloppa d'un peignoir et sonna.

Mariette entra dans la chambre et aida la jeune femme à s'habiller.

— Maintenant, Mariette, dit-elle, veuillez faire prévenir mon fils que je peux le recevoir.

La femme de chambre sortit et revint au bout de quelques instants pour dire à sa maîtresse que M. Palmers était sorti depuis une demi-heure.

— Une promenade matinale, sans doute.

— M. Palmers est sorti à pied, en disant que, s'il n'était pas rentré à l'heure du déjeuner, il ne faudrait pas l'attendre.

— S'il en est ainsi, Mariette, c'est que mon fils a, aujourd'hui, de grandes occupations.

Tout bas, elle se disait :

— Il ne pense plus qu'à sa jeune fille, il est à elle tout entier.

— Madame, reprit la femme de chambre, Pierre a à faire, ce matin, plusieurs courses dans Paris; ainsi que vous en avez donné l'ordre, il passera chez Mme Bertin.

— Ah! bien.

— Madame a-t-elle quelques ordres à me donner?

— Non. Cette dame dont je vous ai parlé hier au soir ne tardera pas sans doute à arriver; je vais l'attendre dans le petit salon et, comme c'est convenu, vous la ferez entrer immédiatement.

— Oui, madame.

La femme de chambre se retira et Mme Palmers, soulevant une tapisserie, se glissa dans son boudoir.

— Comme je suis émue, se dit-elle en s'appuyant sur le canapé, tout palpite en moi; que vais-je apprendre?

Elle jeta les yeux sur la pendule. Il n'était encore que huit heures et demie.

— Enfin, soupira-t-elle, attendons. Oh! non, je ne puis avoir une déception, je me sens si heureuse!

Reprenant le cours de ses pensées de la veille, elle s'enfonça dans une douce rêverie.

XII

Une lettre de Manerville.

Neuf heures sonnèrent. Mme Palmers sursauta et se dressa debout.

— Mais elle ne vient pas, murmura-t-elle; pourquoi me fait-elle attendre ainsi? Je meurs d'impatience.

Elle avait à peine prononcé ces paroles que la porte du salon s'ouvrit, livrant passage à Mlle Fanny Poireau.

— Ah! enfin, vous voilà! s'écria Mme Palmers.

Derrière la visiteuse, la femme de chambre avait refermé la porte.

— Madame, dit Mlle Poireau, lorsque je suis venue hier j'avais annoncé ma visite pour ce matin, neuf heures; est-ce que vous m'attendez depuis longtemps?

— Oui et avec une impatience... Mais vous voilà, mademoiselle, parlez, parlez; est-ce une bonne nouvelle que vous m'apportez?

— Oui, madame, une bonne nouvelle.

— Ah! fit la pauvre mère, appuyant fortement la main sur son cœur. Ne faites pas attention à mon émotion, mademoiselle; j'éprouve une joie si grande... Mais, je vous en prie, asseyez vous.

— Madame, la jeune fille que vous cherchez depuis si longtemps existe; elle est, paraît-il, une très charmante personne.

Mme Palmers leva ses mains et ses yeux vers le ciel; et, d'une voix oppressée, s'écria :

— Merci, mon Dieu, merci!

Puis, saisissant la main de Mlle Poireau, qu'elle serra fiévreusement :

— Où est-elle, dites, où est-elle?

— A Paris, madame.

— A Paris! ma fille est à Paris, si près de moi!... Ah! je n'ai plus à le cacher, mademoiselle, c'est ma fille, c'est ma fille!

— Dans sa joie, madame, répondit tranquillement Mlle Poireau, votre cœur a laissé échapper son secret; mais vous ne me causez aucune surprise, j'avais deviné que vous étiez la mère. Pauvre mère, comme vous avez dû souffrir!

— Oui, j'ai souffert; mais mon bonheur est si grand maintenant qu'il me fait tout oublier. Ma fille existe, vous l'avez retrouvée, elle est à Paris!... Mais pourquoi ne l'avez-vous pas amenée?

(A suivre.)

n'empêche pas l'empereur de continuer à jouer sa partie double.

Le *Figaro* dit que Guillaume II a captivé les bonnes grâces du pape en lui montrant qu'il connaissait par cœur son encyclique sur la condition des ouvriers.

Le départ des souverains pour Naples a eu lieu jeudi matin, à 9 heures. Douze voitures ont amené les souverains et leur suite à la gare. Les locomotives des deux trains qui les emportaient étaient pavoisées de drapeaux allemands et italiens. Le roi était en petite tenue de général et l'empereur en général d'infanterie avec casque à pointe. L'accueil des populations est remarquablement froid. Au moment du départ (9 h. 19), il pleuvait à torrents.

Allemagne. — On dit qu'un grand industriel allemand aurait construit un canon à tir rapide qui dépasserait tous les engins de guerre de ce genre et serait destiné à provoquer une transformation complète de l'artillerie.

— A Rath, près de Dusseldorf, la femme d'un garde-barrière a tué à coups de hache son enfant de trois ans et lui a tranché littéralement la tête. Ensuite, elle s'est couché sur les rails où une locomotive l'a écrasée. La malheureuse était sortie, il y a quelque temps, d'une maison d'aliénés dont on l'avait libérée comme entièrement guérie.

Portugal. — A Lisbonne a eu lieu une scène épouvantable dans un cirque. Un dompteur qui était entré dans une cage contenant cinq lions a été presque dévoré sous les yeux du public. Il était mourant quand on a pu le sortir et le conduire à l'hôpital. On a dû tuer à coup de carabine une lionne qui s'acharnait sur son corps.

Grèce. — Les nouvelles données jusqu'ici sur la catastrophe de Zante restent encore bien au-dessous de la réalité. Il ne reste pas deux cents maisons dans toute l'île. Toutes les autres sont en ruines. On continue à retirer des cadavres du milieu des décombres; toutes les routes sont impraticables. A Riom, Ryroneri et Estravomenas, la mer a reculé de trente mètres. On a retrouvé les cadavres de la femme du prêtre Kenofou et de ses deux enfants.

Etats-Unis. — Le Sénat du Minnesota a adopté, par 31 voix contre 19, un amendement à la Constitution, par lequel le droit de suffrage est reconnu aux femmes, dans les élections de l'Etat, les comtés et les municipalités.

Au Kansas, la loi du 15 février 1887 a reconnu l'électorat et l'éligibilité des femmes en matière municipale. Aux élections de 1887, 26,189 on fait usage de leur droit électoral. Comme on avait reproché aux électeurs féminines de se désintéresser des luttes politiques, les femmes ont tenu cette fois à prouver l'inanité de semblables reproches. Des élections municipales ont eu lieu au Kansas le 4 avril. De nombreuses femmes ont été portées comme candidates. A Kansas-City, 3842 femmes ont obtenu leur inscription sur les listes électorales; à Leavenwort, 2354; à Wichita, 2464; à Fort-Scott, 1385.

— On signale de Chicago l'incendie d'un magasin d'armes et de munitions. Huit hommes ont été tués par une explosion.

— On affirme que, malgré toutes les difficultés, tout sera prêt le 1er mai pour l'inauguration de l'exposition de Chicago. Treize mille ouvriers travaillent jour et nuit.

— Un cyclone terrible a ravagé le territoire d'Oklahoma. Tout est détruit sur une étendue d'un mille. Il y a 30 morts.

CANTON DE FRIBOURG

Exposition fédérale d'agriculture. — Il est rappelé aux éleveurs que le dernier terme pour l'inscription des sujets des races bovine, caprine, chevaline, ovine et porcine expire le 1er mai prochain.

Prière d'envoyer les formulaires d'inscription au commissaire cantonal soussigné avant ce dernier terme.

Pour les autres catégories : apiculture, arboriculture, viticulture, produits et machines agricoles, basse-cour, etc., le dernier terme est fixé au 1er juillet.

A. Berset.

Billets de banque. — La Banque de l'Etat de Fribourg est autorisée à émettre pour 3,000,000 francs de billets de banque, dont 1,500,000 fr. serviront à retirer des billets émis par la Caisse d'amortissement de Fribourg.

Le terme fixé pour le retrait de ces billets est le 31 décembre 1894. La Banque de l'Etat de Fribourg a pris la suite des affaires de la Caisse d'amortissement.

Auberges. — La Société de tir de la ville de Fribourg a adjugé la desservance de l'auberge des Grand'Places à M. Raggenbass, fabricant de limes. Il y avait de nombreux postulants et les mises ont été très animées.

Enfants écrasés. — Il y a une dizaine de jours, à Hochstettlen, près Ueberstorf (Singine), trois jeunes garçons, âgés de 4 à 9 ans, s'étaient installés sur un char, qui revenait des champs à la maison. En chemin, les chevaux échappèrent au conducteur et se livrèrent à une course désordonnée le long de la descente. Les enfants, jetés hors du char par la secousse, tombèrent sous les roues et furent gravement contusionnés. L'un d'eux a succombé depuis lors à ses blessures. Une roue lui avait passé sur le ventre.

Encore la loterie. — On lit dans le *Nouvelliste vaudois* :

« De Fribourg arrivent aujourd'hui des nouvelles variées. La loterie, c'est un fait avéré, ne marche pas; c'est du plomb plus que de l'argent qu'elle a dans l'aile. Le Conseil d'Etat a sommé le concessionnaire de s'inscrire dans le registre du commerce. Non seulement celui-ci ne s'est pas exécuté, mais il n'a pas même répondu. Le gouvernement se considère dès lors comme délié. Sans doute le réel concessionnaire, comte Boursetti, se démène pour poursuivre l'entreprise. Mais à Fribourg on le tient pour un homme fini.

» Donc, pour sauvegarder à la fois et la moralité publique et la création de la faculté de médecine, le gouvernement va jeter par dessus bord ses fameux entrepreneurs étrangers et remettre la concession à un syndicat indigène. Il se flatte de trouver ce qu'il lui faut pour la finance bâloise. On assure que deux conseillers d'Etat se sont rendus à Bâle et en sont revenus avec la certitude d'avoir gagné leur cause. »

GRUYÈRE

Fête des chanteurs gruyériens. — La troisième assemblée générale du *Sængerbund* gruyérien aura lieu à Bulle le dimanche 7 mai prochain. Le district compte actuellement 13 sociétés, qui toutes prendront part à la fête. Le programme de la journée (nous le publierons mardi) comprend : 1° L'exécution d'une messe à 4 voix à l'office paroissial (9 h. du matin); 2° Chœur d'ensemble donné à la sortie de l'office sur la place de la promenade; 3° Assemblée générale dans la grande salle des Alpes; 4° Dîner; 5° A 2 ½ h., concert dans la même salle, puis collation et soirée familière.

On se rappelle le magnifique succès de la fête de mai 1891. Aujourd'hui, les sociétés sont plus nombreuses et les morceaux d'ensemble, messe et chœurs, donnés par 250 voix, produiront un effet saisissant. Nous nous réjouissons de la multiplication de nos sociétés chorales et du progrès qu'elles réalisent, et nous souhaitons plein succès à la fête du 7 mai 1893.

Section du Grutli de Bulle. — Les personnes qui désirent fêter le 1er mai sont priées de se trouver à l'hôtel du Tonnelier, lundi, à sept heures du soir.

Formation du cortège aux flambeaux à 8 heures. Discours français et allemands à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Invitation cordiale.

Le Comité.

Commerçants. — La Société des commerçants de Bulle tiendra prochainement une assemblée générale. Le comité a arrêté, à la suite de plusieurs séances laborieuses, le programme détaillée des opérations futures et un projet de règlement des conférences et des cours. Les membres fondateurs seront appelés à sanctionner ces décisions, après les avoir discutées et modifiées s'il y a lieu. L'activité du comité ne s'est pas concentrée uniquement sur ce travail de réglementation. Des études ont été faites et des mesures ont été prises en vue de limiter les placements frauduleux de marchandises à domicile; on a signalé à la police quelques personnages voyageant sans être porteurs de la patente légale, ce qui a suffi pour faire prendre prestement le train du départ à plusieurs autres maraudeurs commerciaux; on a fait une étude comparative de la législation des cantons qui nous avoisinent sur le colportage et l'étalage, ce qui permettra une surveillance plus efficace et des propositions de défense plus sûres. Il faut absolument que les mauvais placeurs disparaissent, et nous engageons toutes les victimes d'opérations déloyales à signaler la chose à un membre du comité; le comité agira avec prudence et discrétion, sans chercher à entraver aucune opération honnête, mais sans craindre non plus de dévoiler des abus qui existent depuis longtemps. Nous engageons aussi les préposés communaux à percevoir exactement les droits qui leur reviennent : droit proportionnel, émoluments pour visa. Il n'est pas juste de faire des faveurs à des étrangers et de nuire ainsi aux négociants qui paient les impôts et achètent les produits du pays.

... Aidons-nous mutuellement,
La charge de nos maux en sera plus légère.

A. B.

Militaire. — Lors de la dernière inspection à Bulle, un maréchal-des-logis, en état d'ébriété, a été mis aux arrêts, vers midi, sans s'être rendu coupable de n'importe quel autre manque de touche envers ses supérieurs.

Afin d'éviter de pareils incidents, il serait à désirer qu'à l'avenir on n'appelât plus les soldats de toutes les communes à la même heure matinale pour se présenter à l'inspection, mais plutôt les hommes de telle commune, par exemple, à 8 heures, ceux d'une autre commune à 9 heures, et ainsi de suite. De cette manière, un certain nombre de militaires n'aurait plus tant l'occasion de boire durant plus de quatre heures d'attente (8 h. à 12 ½ h.).

Du reste, l'organisation militaire prévoit que, pour le cas où un soldat doit subir des arrêts, celui-ci doit y être mené par son supérieur immédiat et non pas par un gendarme.

Un militaire.

Legs pies. — Par testament olographe, publié le 26 avril 1893, M. Joseph feu Jacques Sottas, de Charmey, domicilié à Bulle, a fait, entre autres, les legs de piété et de charité ci-après : Aux RR. PP. capucins de Bulle, 400 fr.; au Séminaire de Fribourg, pour les étudiants pauvres, 400 fr.; aux pauvres de la commune de Charmey, 100 fr.; pour l'Œuvre des missions intérieures, 50 fr.; pour l'Œuvre de la propagation de la foi, 50 fr.; pour l'Œuvre de la sainte enfance, 50 fr.; pour la bibliothèque du Tiers-Ordre de Bulle, 20 fr.; etc.

CHRONIQUE AGRICOLE

Situation. — La sécheresse commence à se faire sentir un peu rudement pour les fourrages et surtout pour les fourrages artificiels. Cependant, la récolte n'est pas encore entièrement compromise si de bonnes pluies viennent vers la fin du mois, la pluie arrivant après une grande sécheresse ayant pour effet de faire pousser beaucoup le fourrage, comme on a souvent pu l'observer pour les regains. Les céréales ne sont pas sans souffrir un peu de l'absence d'eau et les trèfles et autres petites graines semées au printemps sont bien compromis. Les pommes de terre elles-mêmes lèvent difficilement. La vigne semble prospérer à souhait et fait de rapides progrès par la température estivale qui accompagne la sortie des raisins.

La chaleur est aussi favorable à l'écorçage des bois qui est commencé et va se poursuivre dans des conditions on ne peut meilleures.

Blés et farines. — Les cours des céréales et des blés, en particulier, sont sans changements. Cependant, des plaintes s'élevant partout contre la sécheresse qui enraie considérablement le développement de la future récolte, il en résulte une grande fermeté qui pourrait se traduire plus tard par la hausse. Les prix sont descendus trop bas pour que le contraire soit à craindre et, alors même que les nouvelles des récoltes deviendraient plus favorables, il serait bien difficile aux cours actuels de fléchir encore. Pour le moment les beaux blés du pays trouvent encore acheteurs au prix de 20 fr. les 100 kg.

Les farines conservent leurs prix précédents.

Beurre. — Après les fêtes de Pâques, les beurres avaient un peu baissé à la halle de Paris, mais les prix se sont raffermis et actuellement on paie les bons beurres suisses de centrifuge 3 fr. 40 environ et les extra fins 3 fr. 60 à 3 fr. 70 le kg. A Berlin, les prix sont un peu plus faiblement tenus.

Fromages. — Le marché des fromages, en présence de la sécheresse actuelle, est très perplexe, car s'il ne tombe pas de pluie pour faire pousser les fourrages, il est évident qu'il y aura de la hausse; si c'est le contraire qui se produit, on soutiendra peut-être les prix, mais il ne sera plus question de la hausse.

Journées d'ouvriers de campagne (nourri). — Genève, hommes, 1 fr. à 1 fr. 50. Fribourg, hommes, 1 fr. 20 à 1 fr. 50; femmes, 60 cent. à 80 cent. Nyon, par semaine, 9 à 15 fr.

(Journal d'agriculture suisse.)

Le plus recommandable et avantageux!
ÉTOFFES INDIENNES *garanties au lavage*, le mètre à 35 cent.
Echantillons franco à disposition par
Œttinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Fabrique de soieries

G. Henneberg — Zurich.

Des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (env. 240 qual. et 2000 nuances diff.).

Damas-soie	à partir de fr.	2.10	jusqu'à	20.50
Foulards-soie	»	1.50	»	6.55
Grenadines-soie	»	1.50	»	14.85
Bengalines-soie	»	2.20	»	11.60
Robes de bal soie	»	—.65	»	20.50
Etoffe en soie écrue p. robe	»	16.65	»	77.50
Peluches-soie	»	1.90	»	23.65
Satin pour mascarades	»	—.65	»	4.85
Dentelles-soie	»	3.15	»	67.50

etc. — Echantillons par retour. [150

Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

OUTILS AGRICOLES
Articles de fromagerie.

Agence agricole
AUG. BARRAS, BULLE

GRAINES FOURRAGÈRES
Trèfle, esparcette, fromental, raygras anglais.
Qualité garantie. [246

Electricité.

Le Conseil communal de Bulle ouvre un concours pour l'exécution des travaux ci-après :

1° Construction de l'usine hydraulique de la Jogne, à Charmey;
2° de la route d'accès à ladite usine;
3° d'un pont en bois pour le raccord des deux rives.

Prendre connaissance des plans et cahiers des charges, dès le 29 courant, au Bureau de Ville. Le même bureau recevra les soumissions, sous pli cacheté, portant la suscription : *Soumission pour les installations de la Jogne*, d'ici au samedi 6 mai prochain, à 6 heures du soir.

Bulle, le 19 avril 1893.

297] *Le Secrétariat de ville.*

GLASSON & Cie

BULLE [199

Fers et quincaillerie.

Serrures et fermentes pour bâtiments.
Verres à vitres et couleurs.
Tuyaux fer étiré pour conduites d'eau.
Scies à eau; scies circulaires.
Meules émeri; meules à aiguiser.
Pompes à puits; pompes à purin.
Buanderies. Marmites diverses.
Peaux de caillets Ire qualité.
Toiles à fromages.
Crin d'Afrique; crin animal.
Ressorts de sommiers, etc., etc.
Articles de ménage.
I Poutrelles pour constructions. I

Meunerie.

Farines qualité ***garantie.***
Farines toutes spéciales pour ***engrais.***
Belles semoules.
Mouture soignée de maïs.
Echanges de toutes graines contre farines.
Blés rouges et noirs pour la volaille.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge.
Bourre d'épeautre.
Prix très réduits. [532

Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

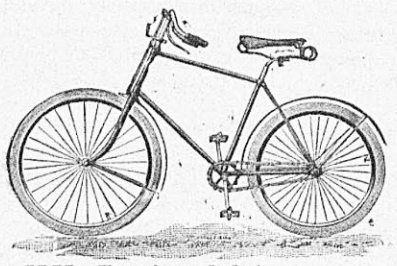

MM. Bæriswyl frères, *agents,*
178] à Bulle.

Boulangerie Messerly,

BULLE

Comme du passé, il y aura toujours des ***farines*** de toutes les qualités, à des prix réduits. [218

G. Maggiora, Bulle,

propriétaire de vins d'Asti.
Vins blancs et rouges, fins et ordinaires.
Service à toute heure et à domicile. [816

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de ***machines à coudre*** et accessoires.

S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.

814] ***P. Brunisholz.***

Balustrade en fer

à vendre à bas prix.
S'adresser à Aug. Barras, à Bulle. [308

Engrais chimique.

DOSAGES GARANTIS

La maison ***COIGNET & Cie,*** à ***Paris,*** avise l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à M. ***J. Crotti,*** à Bulle, et à ***J. Gapany,*** à Marsens.

Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agronomique de la Rutti, près Berne.

Grand rabais par vagon complet. [114

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

DIASTASE

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis	1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants	1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants	1 40
Diastasés à la pepsine. Remède pour la digestion	1 40
Sucre et ***bonbons de malt***, très recherchés contre les affections catarrhales.	

Ce sont les **seuls produits de malt** qui aient obtenu une *MÉDAILLE à BRÊME 1874.* [105

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité. ●

Imprimerie de la Gruyère

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

Journaux et labeurs;
Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes;
Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés;
Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires;
Registres à souches, actions, tableaux et formulaires;
Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie;
Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc.;
Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Nouveau Commerce de FARINES

Son, avoine, blé comprimé.
TOURTEAUX de sésame blanc.
Maïs et ***farines***
spécialement pour engrais.
Graine et ***farine de lin.***
Le tout de première qualité.
PRIX TRÈS RÉDUITS [767

J. CROTTI, négociant, Bulle.

Appartement à louer,

avenue de la Gare.

1° Un bel ***appartement*** de 7 pièces, cave, grenier, eau dans la maison. Vue splendide, exposition au midi.

2° Dans la même maison, une ***chambre,*** meublée ou non, et un joli ***magasin.*** [294

S'adresser à M. Jules Glasson, à Bulle.

Pour fromagers!

Deux ***chaudières*** en bon état sont ***à vendre,*** l'une de la contenance d'environ 660 et l autre de 400 litres.

S'adresser à ***Pierre Portmann,*** fromager, à ***Gallern*** près *Tavel* (district de la Singine). (A245F) [306

A louer :

Une ***chambre*** et une ***cuisine,*** chez Zaugg fils, à Bulle. [267

Consommateurs de vin,
ATTENTION!!

Joseph Maggiora, actuellement négociant en vins à Bulle, n'a rien de commun avec la maison

E. Maggiora,

MONTREUX-VEVEY

où il était employé comme commis-tonnelier.

Le soussigné avise le public de Bulle et des environs qu'il est lui-même propriétaire de vignobles dans le Piémont (Italie); en conséquence, il peut vendre ses vins bien meilleur marché que les acheteurs et revendeurs. Mes vins sont garantis naturels à l'analyse, vendus, rouges ou blancs, depuis **35** cent. le litre. Echantillons gratis sur demande. Facilités par vagons.

Evasio Maggiora,
Montreux, Grand'rue;
271] *Vevey*, rue des Bosquets.

Un jeune homme

de la Suisse allemande, ayant fini son apprentissage dans un comptoir de fabrique, cherche une place dans un bureau de la Suisse romande où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Prétentions très modestes.

S'adresser à M. A. Diggelmann, imprimeur, à Uster (Zurich).

A vendre :

500 pieds de ***foin maigre.*** — S'adresser à Pierre Cavuiscens, à Riaz. [302

A louer :

Pour le 1er mai prochain, une belle ***cave*** meublée, convenant parfaitement pour commerce de gros et de mi-gros. Excellente situation pour la vente.

A VENDRE un certain nombre de ***bouteilles vides.***

S'adresser à M. Albert Decroux, représentant de commerce, Bulle. [235

CHOCOLAT Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

Le chaufour

de la ***Tuilerie de Bulle*** sera ouvert dès le 5 mai.

307] ULRICH frères, tuiliers.

A VENDRE

Un tas de ***fumier,*** chez Stæmpfli, maréchal, Riaz. [275

A vendre :

Une ***maraîche*** de 5 poses, dont 1 pose de forêt, située au-dessus de Villarvolard.

S'adresser à Emile Berthoud, Bulle. [201

A LOUER

Un grand ***magasin*** avec ***logement*** si on le désire, au centre de la ville de Bulle, avenue de toutes les routes et de la gare.

S'adresser à A. Perret-Berthet. [140

A LOUER

Au centre de la ville, une grande ***cave,*** non meublée, pouvant servir de dépôt.

S'adresser au bureau du journal. [123

BREVETÉ!!!
LE
Ciment Universel
de Plüss-Staufer

est incontestablement ***sans rival*** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de **65** cent. et **1** fr.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle.

SUCCES MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique

au lait de lis

de *BERGMANN & Cie,*
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,

est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les *taches de rousseur*, les *boutons*, les *dartres*, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de *la Gruyère*, à Bulle, à **75** centimes la pièce.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.